



1103818901

DATE DEPOT : 2011-04-18

NUMERO DE DEPOT : 2011R038584

N° GESTION : 2005B00848

N° SIREN : 421100645

DENOMINATION : LA BANQUE POSTALE

ADRESSE : 115 rue de Sevres 75275 Paris cedex 06

DATE D'ACTE : 2011/03/30

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



LA BANQUE POSTALE

*Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 2 342 454 090 euros
Siège social : 115, rue de Sèvres, 75275 Paris cedex 06*

EC 30-3-11
CV

421 100 645 RCS Paris

OSB 843

EXTRAIT

Greffier du Tribunal de Commerce de Paris
I 3858 L R
18 AVR. 2011

**DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 30 MARS 2011**

N° DE DÉPÔT

Le 30 mars 2011, à 15 heures, le Conseil de surveillance de La Banque Postale s'est réuni au siège central 30, boulevard Galliéni, 92130 Issy-les-Moulineaux, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont émarginé la feuille de présence :

- Monsieur Jean-Paul Bailly, Président,
- Monsieur Marc-André Feffer, Vice-président,
- Monsieur Gérard Barbot,
- Monsieur Didier Brune,
- Monsieur Bernard Delpit,
- La Poste, représentée par Monsieur Georges Lefebvre,
- Monsieur Jean-Robert Larangé,
- Monsieur Sylvain Lemoyne de Forges,
- Monsieur Steeve Maigne,
- Madame Maryvonne Michelet,
- Madame Françoise Paget Bitsch,
- Monsieur Dung Pham Tran,
- Monsieur Didier Ribadeau Dumas,
- Madame Hélène Wolff.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Philippe Wahl, Président du Directoire,
- Monsieur Philippe Bajou, Membre du Directoire,
- Monsieur Christian Bodin, Commissaire du gouvernement,
- Monsieur Thierry Freslon, Secrétaire du Comité d'Entreprise,
- Monsieur Christophe Van de Walle,
- Monsieur Yves Brassart, Directeur financier,
- Monsieur Olivier Schatz, Chargé de mission auprès du Directoire,
- Monsieur Serge Bayard, Directeur de la stratégie.

Monsieur Bernard de Marnhac assure les fonctions de Secrétaire.

Le Président du Conseil de surveillance constate que le Conseil réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

Il rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Cooptation d'un membre du Conseil de surveillance en remplacement d'un membre démissionnaire,
2.
3.
4.

1) **COOPTATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DEMISSIONNAIRE**

→ *Le Conseil de Surveillance, prend acte de la démission de Monsieur Paul-Marie Chavanne en date du 14 mars 2011 de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.*

→ *Le Conseil de Surveillance décide, Mesdames Paget Bitsch, Michelet, Wolff et Monsieur Larangé s'abstenant, de coopter en remplacement de Monsieur Paul-Marie Chavanne, Monsieur Christophe Van de Walle, en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'au 26 février 2013 inclus.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le **Président du Conseil de surveillance** lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le **Président du Conseil de surveillance** et un membre du Conseil de surveillance.

Monsieur Jean-Paul Bailly
Président du Conseil de surveillance

Monsieur Marc-André Feffer
Vice-président du Conseil de surveillance